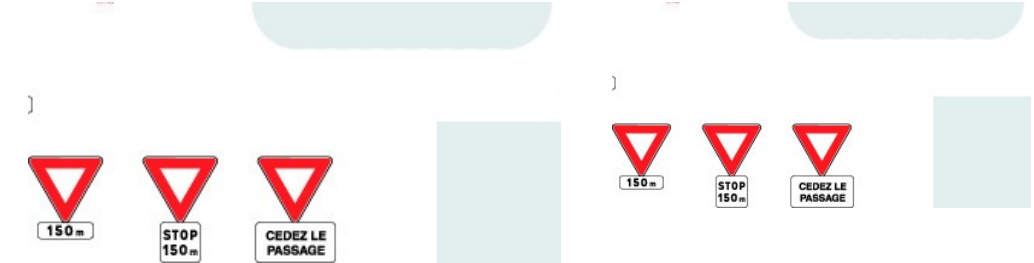


SIGNAUX D'INTERDICTION ET DE PRIORITÉ DE TYPE AB

Référence:
SI1020_1



Description

Panneaux de signalisation routière. Panneau avec face tôle acier pré-laqué sertie dans un profil aluminium assurant une grande rigidité. Certification NF SP-62. Sécurité de manipulation du panneau (pas de bord tranchant). Fixation dans le profil aluminium (pas de rajout de glissière sur le dos du panneau). 2 attaches par panneau.

Hauteur d'implantation. En rase campagne : 1 m sous le dernier panneau. En ville : 2,30 m sous le dernier panneau, pour tenir compte des véhicules qui peuvent les masquer.

- Rétroreflexion : le revêtement rétro réfléchissant de classe 2 est obligatoire
- sur routes à chaussées séparées pour tous les panneaux et panonceaux implantés.
 - en agglomération, pour tous les panneaux de type AB quelle que soit la vitesse autorisée et pour tous les panneaux lorsque la vitesse est relevée à 70 km/h.
 - sur autoroute, il pour tous les panneaux et panonceaux permanents et temporaires.
 - en rase campagne, pour tous les panneaux et panonceaux permanents implantés à plus de 2 m de hauteur.

Couleurs

Classe panneau

CL1 CL2

Variantes du produit

REF	Visuel	Taille	Classe panneau
SI1020AB3A+M9C	AB3A	50 cm	CL1
SI1020AB3B	AB3B	50 cm	CL1
SI1020AB5	AB5	50 cm	CL1
SI1021AB3A+M9C	AB3A	70 cm	CL1
SI1021AB3B	AB3B	70 cm	CL1

Vous souhaitez plus de choix sur ce produit ? Consulter notre [site web](#)